

Bonne année, bonne santé en 2016 pour les collègues d'Euroméditerranée :

Risque d'aller simple pour Pôle Emploi !

Ce pourrait être le titre d'un mauvais vaudeville joué par le regretté Galabru
■ Hélas, ce piètre scénario nous est servi par notre hiérarchie ! ■ Pas de droit à l'erreur ■ Pas le droit d'être malade ■ Et le devoir de fermer sa gueule quand un membre du Conseil de Direction les traite comme de la merde ! ■ Entre des ordres contradictoires et des témoins activement recherchés par une Direction qui n'en est pas à son coup d'essai... ■ ...Nous, agents d'Euromed devons soutenir notre camarade !

Qui est-il ?

Notre collègue est collecteur depuis des années à la PPDC des Docks, toujours bien noté et apprécié de ses collègues.

Il travaille à La Poste depuis 13 ans et a successivement occupé nombre de fonctions au courrier sans avoir rencontré le moindre anicroche. Rappelons au passage qu'il est noté excellent depuis 3 piges et qu'il n'a aucun antécédent disciplinaire...

Et le service Départ des Docks ? !

Depuis 1 an, les conditions de travail dans son service se sont dégradées de manière vertigineuse. Le management est pointé du doigt par de nombreux agents, tour à tour qualifié : «*d'irrespectueux, déconnecté du terrain, déficient*»... Le malaise est palpable comme en témoigne un taux d'absentéisme record.

Pourtant malgré les alertes répétées du personnel et de leurs représentants, **rien ne bouge !**

Ainsi, en lieu et place d'une action concrète améliorant la vie au travail de chacun La Poste préfère rejeter la responsabilité du pourrissement de la situation sur les agents !

La réponse de la Direction au malaise du service ? !

La célérité de la Direction pour transformer une simple algarade en dossier disciplinaire est lourde de sens : mise à pied conservatoire, entretien préalable au licenciement et convocation devant un conseil de discipline où le licenciement pour faute grave est demandé... Le tout en un mois !

Si la même volonté avait été de mise pour résoudre le malaise persistant dans le service Départ, nous n'en serions sans doute pas là !

Une injustice sur un seul...

...C'est une menace pour tous !!! En guise de bonne année c'est le chômage que La Poste propose à notre collègue ! **Nous ne pouvons pas laisser faire !** Car il ne s'agit pas de discipline mais d'un véritable règlement de compte dont lui seul devrait payer les pots cassés !

Les manquements de certains managers ne se régleront pas en multipliant les procédures disciplinaires. A quelques semaines de nombreuses réorganisations sur l'établissement, voici un très mauvais signal que nous envoie notre Direction !

Un préavis de grève de 24h a été déposé pour le mercredi 20 janvier 2016, couvrant l'ensemble du personnel de l'établissement (Docks, Dôme, Montgrand, Joliette). Un rassemblement est organisé ce même jour à 14h30 devant la DSCC (métro la Rose).

Se mobiliser, faire grève et venir au rassemblement pour apporter un soutien sans faille à notre collègue est indispensable ! Pour dire non au management débile ! Non aux sanctions abusives !



Solidaires Unitaires Démocratiques
BP 90055 13202 Marseille cedex 02
Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39
des Activités Postales et de Télécommunications

Marseille, le 18 janvier 2016